



ARCC Saguenay/Lac St-Jean (02)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2024

AVIS DE CONVOCATION

Aux membres de l'association régionale de camping et de caravaning Saguenay/Lac St Jean,

Par la présente, nous vous informons et invitons à participer à l'assemblée générale annuelle des membres de l'ARCC Saguenay/Lac St Jean qui se tiendra **le dimanche 15 septembre à 9 h 30 au Camping municipal de Péribonka.**

Nous espérons que vous serez parmi nous à cette occasion.

Signé en ce 1^{er} août 2024, par :

Nancy Martel

Nancy Martel, secrétaire ARCC Saguenay/Lac St Jean

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée générale
 2. Vérification du droit de présence et du quorum
 3. Mot de bienvenue
 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 10 septembre 2023
 6. Rapport du président (activités 2023-2024)
 7. Présentation et adoption des états financiers au 30 juin 2024
 8. Nomination du vérificateur
 9. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection
 10. Élection des administrateurs
 11. Affaires nouvelles
 12. Clôture de l'assemblée générale
-

Pourquoi votre présence est-elle importante?

Annuellement, votre association régionale tient une assemblée générale des membres qui la composent et dont vous faites partie. Cette rencontre marque la fin de la saison des activités de camping de votre association. En plus de l'élection des administrateurs pour le prochain exercice financier, y sont présentés les bilans financiers et des activités de l'organisme.

En tant que membre de l'association, vous avez le privilège de présenter votre candidature à un des postes disponibles à cette élection. Participer à un conseil d'administration peut être une expérience enrichissante et stimulante pour tous. Vous désirez faire partie du conseil d'administration, complétez le bulletin de mise en candidature annexé et retournez-le à la secrétaire Nancy Martel à nanmartel@gmail.com.

Votre présence est également souhaitée parce que seuls les membres de votre région peuvent élire les administrateurs de votre association. Votre vote est donc significatif.

Merci de votre intérêt à la bonne marche de votre association et nous espérons vous compter parmi les participants à cette assemblée.